

# Info Seniors

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Généralions : aînés**

Band (Jahr): **37 (2007)**

Heft 2

PDF erstellt am: **21.07.2024**

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*  
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, [www.library.ethz.ch](http://www.library.ethz.ch)

<http://www.e-periodica.ch>

## INFO SENIORS

# Attention aux fausses bonnes affaires!

Toutes les «factures» ne doivent pas être payées;  
toutes les offres «avantageuses» ne doivent pas être *acceptées!*

**B**ien que légales, certaines pratiques de vente sont discutables en regard de l'éthique commerciale. Or, elles ont tendance à se développer au fil des années sous la forme de courriers publicitaires et d'offres téléphoniques à notre domicile.

Un premier piège est celui des offres d'achats ou de participation à des concours qui parviennent dans nos boîtes

aux lettres. Elles sont parfois présentées de telle manière qu'on risque de les confondre avec une facture. Un brin d'inattention suffit pour inclure dans les paiements du mois des dépenses qui n'ont aucun caractère obligatoire. Il importe donc de vérifier si l'on a bel et bien passé commande de ce qui nous est «facturé» avant de payer.

### DÉMARCHE INTRUSIVE

Second piège, celui des offres de biens de consommation, de services ou d'assurances proposées par téléphone. En dépit de la politesse rassurante ou de l'entrain stimulant manifesté par les appelants, ces pratiques sont parfois proches du harcèlement car elles incitent la personne appelée à prendre une décision immédiatement alors que celle-ci doit être prise après réflexion. Souvent, l'appelant n'indique pas tout de

suite qu'il s'agit d'une offre commerciale mais évoque la participation à un concours ou à un sondage. Parfois, un message informe la personne contactée que l'appel est enregistré: cela signifie qu'un accord exprimé par téléphone peut avoir valeur de contrat.

Face à cela, la recommandation est simple: il s'agit de dire systématiquement à son interlocuteur que l'on ne prend aucun engagement par téléphone. En cas d'insistance de la part de l'appelant, il ne faut pas hésiter à dire, calmement et poliment: «Je vais devoir mettre un terme à notre discussion, au revoir Madame/Monsieur», puis à reposer le combiné.

En règle générale, les meilleures conditions d'achat ou de souscription sont offertes dans les commerces ou les sociétés de services. Le fait de soumettre une proposition commerciale à domicile, sans que le client en ait fait préalablement la de-

mande et implique une décision immédiate de sa part, représente une démarche intrusive qui repose sur les capacités de persuasion du vendeur. Il est rare que cette pratique représente une «bonne affaire» pour le client car, le plus souvent, soit l'objet acheté sera plus cher qu'ailleurs, soit il sera «bon marché» mais lié à de futures sollicitations d'achat nettement moins avantageuses.

### INFO SENIORS

**0848 813 813**

du lundi au vendredi  
Vaud: de 8 h 15 à 12 h  
et de 14 h à 17 h  
Genève: de 8 h 30 à 12 h

Fribourg, Jura, Neuchâtel,  
Valais, voir adresses page 37.

Egalement *Généralions*  
Rue des Fontenailles 16  
1007 Lausanne

### A LIRE

La brochure *Sécurité des 50+* propose encore bien d'autres conseils face aux risques d'abus ou de vols, à son domicile ou hors de chez soi. Elle peut être obtenue auprès de: Prévention suisse de la criminalité SKP PSC – Case postale 2073 – 2001 Neuchâtel (internet: [www.prevention-criminalite.ch](http://www.prevention-criminalite.ch))

## ROBY ET FANNY

## PAR PÉCUB

